

Décembre 2022

Le MAG'

Le Magazine des Portes du Luxembourg

N° 99



Com. com.

Création d'un fonds
solidaire intercommunal

p.3

Tourisme

De nouveaux chemins de
randonnée aux Portes du
Luxembourg

p.8

Economie

Les Zones d'activités
continuent à se remplir

p.10

Santé

Trois axes de travail pour
l'amélioration de l'offre de
santé

p.14



Portes du Luxembourg

Edito



Bulletin d'information édité par
La Communauté de Communes
des Portes du Luxembourg.
Président : Frédéric LATOUR
MAISON DES PORTES DU LUXEMBOURG
37 ter, avenue du Général de Gaulle
08110 CARIGNAN
Tél : 03.24.27.90.98 / Fax : 03.24.22.05.10
www.portesduluxembourg.fr
contact@portesduluxembourg.fr
Crédits photos : Communauté de Communes
des Portes du Luxembourg – Stock adobe

Mesdames, Messieurs, cher(e)s Ami(e)s,

Vous tenez entre vos mains le bilan de l'année des actions réalisées ou en cours sur le territoire par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg dont vous faites partie. Dorénavant, au lieu de recevoir un Mag'info par trimestre, vous disposerez d'un exemplaire annuel.

Avant tout, il convient de se présenter ; Qu'est-ce que la COM COM ? Et à quoi sert-elle ?

D'un point de vue historique, le territoire était « découpé » de manière administrative en 3 cantons, celui de Carignan, celui de Mouzon, et celui de Raucourt. Ces 3 cantons se sont réunis en une association (en 1982) pour former l'ADECMR (Association de Développement Economique des Cantons de Carignan, Mouzon, Raucourt), qui existe toujours et s'est recentrée sur l'action sociale et le travail par l'insertion. Elle est devenue depuis peu un partenaire à part entière de la CCPL, et nous lui confions de nombreuses missions. C'est dans les années 2000 que cette association est devenue une Communauté de Communes, le « Pays des 3 Cantons », pour devenir en 2014 la Communauté de Communes des

Portes du Luxembourg (CCPL) avec pour ambition de mener des actions transfrontalières avec la proche province du Luxembourg.

Aujourd'hui, nous regroupons 50 communes sur environ 500 km² et comptons 20 500 habitants. Parmi ces communes, 39 comptent moins de 500 habitants et 4 plus de 1000 (approximativement, Carignan 2 900, Mouzon 2 300, Douzy 2 200 et Blagny 1 150). Notre situation géographique est assez avantageuse puisque située à équidistance entre Reims et le Luxembourg (1h30 par la route) et donc, frontalière de la Belgique et du département de la Meuse. D'ailleurs, nous reposons sur 3 bassins de vie, Carignan, Sedan et Stenay mais le fonctionnement et le développement de notre territoire sont principalement axés sur Carignan et Sedan.

La CCPL, comme pour une commune, est essentiellement dépendante des dotations financières de l'Etat. En contrepartie, l'Etat lui délègue des compétences qu'elle seule, PEUT ou DOIT exercer selon les choix votés en Conseil Communautaire. (72 délégués communautaires forment ce Conseil, ce sont toutes et tous des élus de vos conseils municipaux dans vos communes).

Quelques exemples de ces compétences : la CCPL exerce la collecte des déchets (ramassage des poubelles, gestion des déchetteries...), le développement économique (gestion des zones d'activités de Douzy, Wé, Blagny et Mouzon), la politique du logement et du cadre de vie (aides habitat, OPAH), le service à la famille (Maison France Services, multi accueil), la politique de Santé Publique (les 4 maisons de santé de Carignan, Douzy, Mouzon, Raucourt, les aides à l'installation des professionnels de santé désireux d'intégrer ces pôles médicaux). Nous gérons également des équipements culturels et sportifs (musées, sites historiques, réseau des bibliothèques, centre aquatique CAMOURAU, Domaine du Lac à Douzy). Nous assurons une programmation culturelle annuelle (cinéma de plein air, festival des Arts de rues, artistes en résidence, pièces de théâtre, festivals musicaux COURT-CIRCUIT, etc...), nous avons également pour mission l'aménagement du territoire, la protection et la mise en valeur de l'environnement (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la lutte contre les inondations), à cela s'ajoute aussi la mobilité car nous sommes devenus Autorité Organisatrice des Mobilités, sans le scolaire. (mise en place d'un service de transports à la demande depuis le 14/11/2022). Sans oublier le développement touristique (aides aux gîtes, hôtels, habitations insolites, etc...).

Voici donc une liste non exhaustive des rôles de la CCPL au quotidien. Le principal étant d'appuyer financièrement et techniquement les communes.

Rôles souvent imposés par l'Etat sans forcément mettre les moyens financiers suffisants en face. Ce sont des réunions (discussions) très fréquentes avec l'ensemble des services de l'Etat mais aussi des services de la région Grand Est et du département. Le but étant de pouvoir arbitrer le nombre et l'importance des missions qui nous sont souvent imposées au fil des années et des politiques menées par nos « chers » gouvernants.

J'espère que vous comprendrez mieux l'importance et la place que tient une Communauté de Commune. Avant tout, elle discute avec l'Etat de la défense des intérêts de ses administrés et de l'attractivité de son territoire. Elle apporte un soutien financier et technique à ses communes membres. Elle analyse la densité et la composition de sa population dans le but d'apporter un maximum de services à un maximum d'habitants en fonction des besoins expertisés.

Vous découvrirez à travers ce magazine le détail des actions menées sur 2021/2022. Ce mandat 2020-2026 est un mandat que je qualifierais de « concrétisation ». En effet, pour pouvoir travailler sereinement et mener une politique notamment tournée vers les plus petites de nos communes et pour les épauler davantage, il aura fallu dresser un état des lieux de la CCPL, tant sur le plan financier que sur le plan humain.

Sur le plan financier, il nous a fallu lister et prioriser les projets et leur état d'avancement. Certains étaient mal estimés et d'autres purement irréalisables à nos yeux. Nous avons dû faire des choix. Faire des effets d'annonces est une chose, les financer en est une autre. Ma politique étant d'utiliser l'argent public utilement et uniquement dans l'intérêt général de nos communes et de nos habitants.

Sur le plan humain, il a fallu également s'adapter, d'une part pour avoir des compétences techniques adéquates à nos besoins (et pas des « couteaux suisses » sur plusieurs missions) et d'autre part pour répondre à des départs en retraite, des démissions et encore des demandes de l'Etat très « technocratiques » comme ce gouvernement sait en commander.

Pour finir, je tiens justement à remercier mes collègues vice-présidents au bureau ainsi que la Direction et nos chargés de mission avec lesquels je travaille de manière quotidienne, pour mener du mieux qu'il m'est donné les responsabilités qui m'ont été confiées, en gardant malgré tout ce lien de proximité qui m'est cher et les pieds bien ancrés dans le sol.

A bientôt sur le terrain,

Le Président, Frédéric LATOUR

Retrouvez la carte du territoire P9 avec les chemins de randonnées des Portes du Luxembourg.

Création d'un fonds solidaire intercommunal en appui aux communes

Le Fonds Solidaire Intercommunal (FSI), qu'est ce que c'est ?

C'est une réponse directe de la Communauté de Communes à des contraintes financières toujours plus fortes subies par les collectivités. Ainsi, le dispositif vient pallier les baisses des dotations et permettre la réalisation de nombreux projets communaux via la mise en place de fonds de concours : mise en conformité des accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), travaux de sécurisation routière, location de matériels type minipelle, etc.

Fin 2021, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de mettre en place ce dispositif afin de soutenir les communes dans leurs investissements.

Les habitants des Portes du Luxembourg ont ainsi pu voir, durant l'année 2022, de multiples projets communaux se concrétiser avec l'appui financier de la Communauté de Communes :

- La commune de MATTON-CLEMENCY a bénéficié d'une aide d'un montant de 5.102€ pour le curage des réseaux d'assainissement, la location d'une balayeuse et des aménagements de sécurisation routière.
- La commune de BIEVRES a bénéficié d'une aide d'un montant de 2.752€ pour des aménagements de sécurisation routière.

- La commune de FROMY a bénéficié d'une aide de 1.510€ pour des travaux de sécurisation de la réserve incendie et de mise aux normes pour la sécurité incendie de la Mairie.
- La commune de LES DEUX-VILLES a bénéficié d'une aide de 3.750€ pour l'aménagement et l'accessibilité de l'église et du cimetière communal.
- La commune de LINAY a bénéficié d'une aide de 1.665€ pour la réfection du mur du cimetière communal.
- La commune de OSNES a bénéficié d'une aide de 5.000€ pour des aménagements de sécurisation routière.
- La commune de TREMBLOIS LES CARIGNAN a bénéficié d'une aide de 1.950€ pour des travaux de sécurisation routière.
- La commune de VAUX-LES-MOUZON a bénéficié d'une aide de 1.712€ pour la réalisation de travaux de sécurisation routière et d'accessibilité des lieux publics.

En tout, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg a versé 23.441€ au titre du fonds solidaire intercommunal pour l'année 2022.

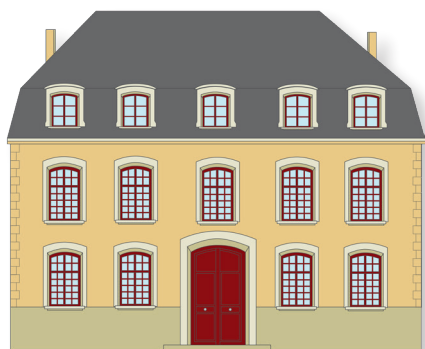
De nombreuses communes se sont fait connaître pour de la réalisation de nouveaux projets sur l'enveloppe budgétaire 2023.



Le mur du cimetière de Les Deux-Villes

Les aides à l'habitat

OPAH, fonds commun, quelle aide pour quel projet ?



L'OPAH : Vous êtes propriétaire bailleur ou occupant et vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Vous pouvez peut-être bénéficier d'aides spécifiques (sous conditions de ressources) dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mise en place par la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage),
- Maintien à domicile et adaptation du logement dans le cas de la perte d'autonomie d'une personne,
- Remise aux normes de logements anciens ou dégradés,
- Rénovation en vue de mettre en location un bien.

Rapprochez-vous dès maintenant de notre opérateur : **CoMAL.SOLIHA.51**

0 800 400 240
opah.am-pdl@solih.fr

Fonds commun : Vous avez un projet d'embellissement ?

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg, en partenariat avec la Région Grand-Est et le Département des Ardennes, a mis en place en fin d'année 2022, un dispositif qui englobe un panel d'aides à l'habitat, le fonds commun pour la rénovation du patrimoine bâti ancien.

- Ravalement de façades anciennes,
- Rénovation des murs et murets,
- Remplacement des bardages et toitures considérés comme points noirs,
- Remplacement des bardages et toitures en amiante,
- Aménagements paysagers.

Pour plus de renseignements, contactez le service Habitat des Portes du Luxembourg :

03 24 27 90 98
contact@portesduluxembourg.fr

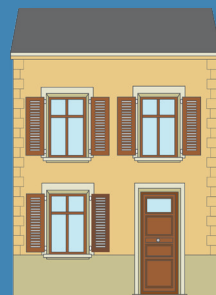
Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg et la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole se sont associées pour mettre en place le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique, ou SARE, en partenariat avec SOLIHA 08.

Un Conseiller France Rénov', spécialisé dans le domaine de l'énergie, a été missionné pour accompagner les ménages du territoire (non éligibles à l'OPAH), les collectivités ainsi que les petites et moyennes entreprises dans leurs projets de rénovation (isolation, remplacement du système de chauffage, ...).

Contactez dès maintenant notre Conseiller France Rénov', basé chez SOLIHA 08. Il pourra vous conseiller gratuitement sur les travaux à entreprendre et vous orienter vers les dispositifs d'aides auxquels vous pourriez prétendre dans le cadre de votre projet.

Contact : 03 24 32 11 22 / sare.ardennes@solih.fr / 1 avenue Gustave Gailly, 08000 Charleville-Mézières.



Collecte des déchets

Une nouvelle tarification pour les professionnels



La gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence déléguée par les communes à la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg.

Dans ce cadre, la CCPL a décidé d'accompagner les professionnels en collectant les déchets issus du produit de leur activité en porte à porte ou en point d'apport volontaire. Elle propose en parallèle l'accès aux déchetteries contre rétribution selon l'apport de déchets fait.

En 2021, la CCPL a lancé une étude importante sur l'ensemble des communes de son territoire afin de définir le nombre d'entreprises implantées et la nature de leur activité. Cette étude a permis d'établir la part financière supportée par

les ménages par rapport à la part des professionnels.

Après analyse, les conclusions sont sans appel, ce sont les ménages qui supportent en grande partie les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères, y compris pour les produits de l'activité des entreprises. Une grande majorité des entreprises en activité sur notre territoire n'était pas recensée et donc pas assujettie à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

A cet effet, la Communauté de Communes a mis en place une nouvelle gestion des déchets des professionnels sur son territoire en appliquant la réglementation en vigueur : toute activité est présumée engendrer des déchets et, sauf à démontrer le contraire, l'entreprise en question relève du service public de collecte des déchets et doit être facturée.

Les obligations des professionnels :

Les producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...) doivent trier à la source cinq flux de déchets afin de favoriser la valorisation de ces matières: carton, métal, plastique, verre et bois.

Ces déchets doivent être apportés en déchetterie et ces apports ne seront pas facturés.

Les autres déchets, qui ne sont pas collectés, comme les gravats par exemple, doivent aussi être apportés en déchetterie et seront facturés 40 euros par passage et par m³.

Depuis le 1er janvier 2022, le SICOM a mis en place une nouvelle tarification des professionnels appelée redevance « professionnelle ». Elle est composée de 3 catégories :

- **Activités à domicile**, agriculteurs ou très petits producteurs : il s'agit des professionnels travaillant à leur domicile et/ou apportant leurs prestations uniquement aux domiciles de particuliers, ou ayant une activité itinérante ou à l'extérieur, avec ou sans local. Les agriculteurs sont aussi classés dans cette catégorie. Considérant qu'il est difficile d'estimer la quantité de déchets fournis, ces professionnels sont soumis à une tarification spéciale forfaitaire de 50 € par an.
- **Petit producteur** : les professionnels présentant à chaque passage un container de capacité égale ou inférieure à 120 litres pour le tri sélectif et un autre pour les ordures ménagères, avec une collecte tous les 15 jours. La tarification devient forfaitaire à hauteur de 140 € par an au lieu d'un calcul par nombre de salariés.
- **Gros producteur** : les professionnels présentant un ou des containers de capacités égales ou supérieures à 120 litres, dont la fréquence de collecte est fixée avec le service de déchets. La redevance professionnelle est établie par convention en fonction du volume des bacs présentés par le professionnel, de la fréquence de collecte, du nombre de bacs fournis, du nombre de semaines d'activité de l'établissement dans l'année et du type de déchets collectés (déchets assimilables aux ordures ménagères ou déchets recyclables).

Vous êtes professionnels et n'êtes pas encore assujettis à cette nouvelle tarification ? Faites-vous connaître auprès du SICOM :

03 24 27 90 98

ou contact@portesduluxembourg.fr

Retour à la normale pour le tourisme

Enfin une saison touristique pleine et entière ! Pour la première fois depuis le début de la pandémie, la saison touristique a débuté au printemps, permettant aux différents prestataires touristiques de réaliser une belle saison.

L'ouvrage de la Ferté a accueilli plus de 5 000 visiteurs, tandis que le Musée du Feutre en a accueilli plus de 3 000. Le retour des touristes étrangers, notamment belges et néerlandais, est un élément fort de cette reprise.

Si le mois de juillet, particulièrement chaud, n'a pas été propice aux sorties touristiques, le mois d'août et l'arrière-saison, particulièrement clémente, ont été l'opportunité pour de nombreux vacanciers et retraités de découvrir notre territoire.

Le tourisme vert, randonnées, kayak et autres activités nature, est une belle tendance sur notre territoire. La prolongation de la voie verte jusqu'à Mouzon, effective pour la première saison, a drainé de nombreux cyclistes.

Les vacanciers sont à la recherche d'activités de nature, d'hébergements avec jardin et piscine. Les hébergements de

notre territoire, qui sont nombreux et diversifiés, ont ainsi été plébiscités par les touristes.

Notre territoire a été mis en valeur par l'accueil de différents journalistes et blogueurs, qui ont relayé leur séjour : voie verte à vélo depuis la Meuse jusqu'à Charleville, églises remarquables de la reconstruction... Autant d'atouts pour attirer et faire découvrir notre patrimoine au plus grand nombre.

Afin de poursuivre cette dynamique, l'Office de Tourisme prépare dès à présent la saison 2023: mise à jour du guide, participation au salon touristique de Lille en janvier 2023...

Contact : Office de tourisme des Portes du Luxembourg
03 24 26 19 91 / office@portesduluxembourg.fr
www.portesduluxembourg.fr / www.ardennes.com



Une belle saison au Domaine du Lac de Douzy

La Communauté de Communes a récupéré en 2020 la gestion de l'ensemble du Domaine du Lac : le camping, l'espace baignade et le restaurant. Le site a été considérablement rénové avec d'importants moyens financiers de la collectivité (200 000€). Cet été, grâce à une météo particulièrement favorable, a été un franc succès. Ce sont plus de 500 personnes, certains jours, qui ont profité de ces espaces pour se détendre, se baigner, se restaurer ou s'amuser seul ou en famille.

L'entrée de l'espace baignade est entièrement gratuite.

Le site est ouvert les mercredis et week-ends en mai-juin et septembre et tous les jours en période estivale (juillet et août).

Contact : 03 24 54 84 17 / domainedulacdedouzy@gmail.com / www.domaine-du-lac-de-douzy.jimdosite.com.



La Maison d'accueil de la bataille de Stonne Mai - Juin 1940



Stonne, village ardennais au sud-est de la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg a été victime d'une terrible bataille en mai 1940. Pendant 12 jours, ces combats meurtriers ont opposé l'armée française aux forces allemandes.

La Communauté de communes a entrepris la construction d'une maison d'accueil consacrée à cette bataille. Cette structure permettra aussi d'étoffer l'offre touristique du territoire.

Le bâtiment a été réceptionné fin octobre 2022 et c'est maintenant la muséographie qui est en cours. Dans l'attente de l'ouverture officielle de la maison, 4 panneaux d'information ont été installés. Ils apportent déjà une information historique et technique aux touristes et riverains.

L'élaboration de la muséographie sera menée cet hiver en étroite collaboration avec l'association patriotique de Stonne.

L'ouverture du bâtiment est prévue pour mi-mai 2023.

La maison d'accueil s'inscrit dans un parcours touristique historique, c'est donc naturellement que ce site sera géré de concert avec l'Office de Tourisme des Portes du Luxembourg et l'Ouvrage de Villy – La Ferté.

Mouzon : le label Petite Cité de Caractère renouvelé

En 2017, Mouzon est la deuxième commune des Ardennes devenue « Petite Cité de Caractère ». L'attribution de ce label a permis une reconnaissance du patrimoine local mouzonnais, qu'il soit historique, architectural, industriel, naturel ou encore immatériel avec les techniques de feutrage. Une dynamique et l'émergence de nombreux projets ont ainsi été enclenchés, dont certains menés en partenariat avec la Communauté de Communes : amélioration du cadre de vie, attractivité du bourg, développement économique et touristique, etc.

Le 6 octobre 2022, le label a été renouvelé pour cinq ans lors d'une commission de contrôle. Les membres de la commission ont souligné le travail de qualité mené par la commune.



Des nouveaux chemins de randonnée au Portes du Luxembourg

Refonte des sentiers de randonnée des Portes du Luxembourg

Jusqu'en 2022, la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg possédait 30 sentiers de randonnée pédestre.

Ces sentiers empruntaient pour la plupart de larges tronçons routiers, il a donc été décidé de les revoir entièrement et de les mutualiser pour arriver à 15 sentiers allant de 7.2 km à 22.5 km. Ce travail a été fait avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et sa déclinaison locale : le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP).

Cette refonte a pour but de professionnaliser les sentiers de randonnée en garantissant des circuits aménagés, entretenus et balisés. Les nouveaux sentiers seront classés par difficulté et par type de profil des utilisateurs : familial, expérimenté, découverte, etc.

La randonnée est aussi une façon de présenter le territoire aux marcheurs sous son meilleur jour : mettre en avant notre riche patrimoine, aussi bien naturel qu'architectural.

Nouveaux venus, touristes ou habitants de longue date, emprunter les nouveaux sentiers de randonnée, c'est (re) découvrir les richesses touristiques de notre territoire !

Le balisage des ces circuits de randonnée a été opéré par le comité régional Grand Est de la Fédération Française de Randonnée, ainsi que par des bénévoles du club de marche « La Rando Yvoisienne ».

L'entretien des sentiers sera fait par l'ADECMR afin de proposer des circuits propres et praticables.

A la suite du balisage des sentiers, un topoguide sera édité, ce dernier a pour but de proposer un contenu qualitatif aux touristes et locaux ayant un attrait pour la randonnée. Ces topoguides sont composés de détails techniques tels que le nombre de kilomètres, le dénivelé ou encore la difficulté.

Le topoguide édité sera bien sûr disponible à l'Office de Tourisme des Portes du Luxembourg et vous pourrez retrouver tous les parcours en téléchargement gratuit sur le site internet des Portes du Luxembourg : www.portesduluxembourg.fr.

Des panneaux seront installés à chaque départ de randonnée, indiquant toutes les informations essentielles : dénivelé, distance, difficulté, durée, etc., ainsi qu'une carte du parcours.

Au dos de ces panneaux, vous pourrez retrouver la carte touristique des Portes du Luxembourg, avec les activités et sites à voir autour de vous !

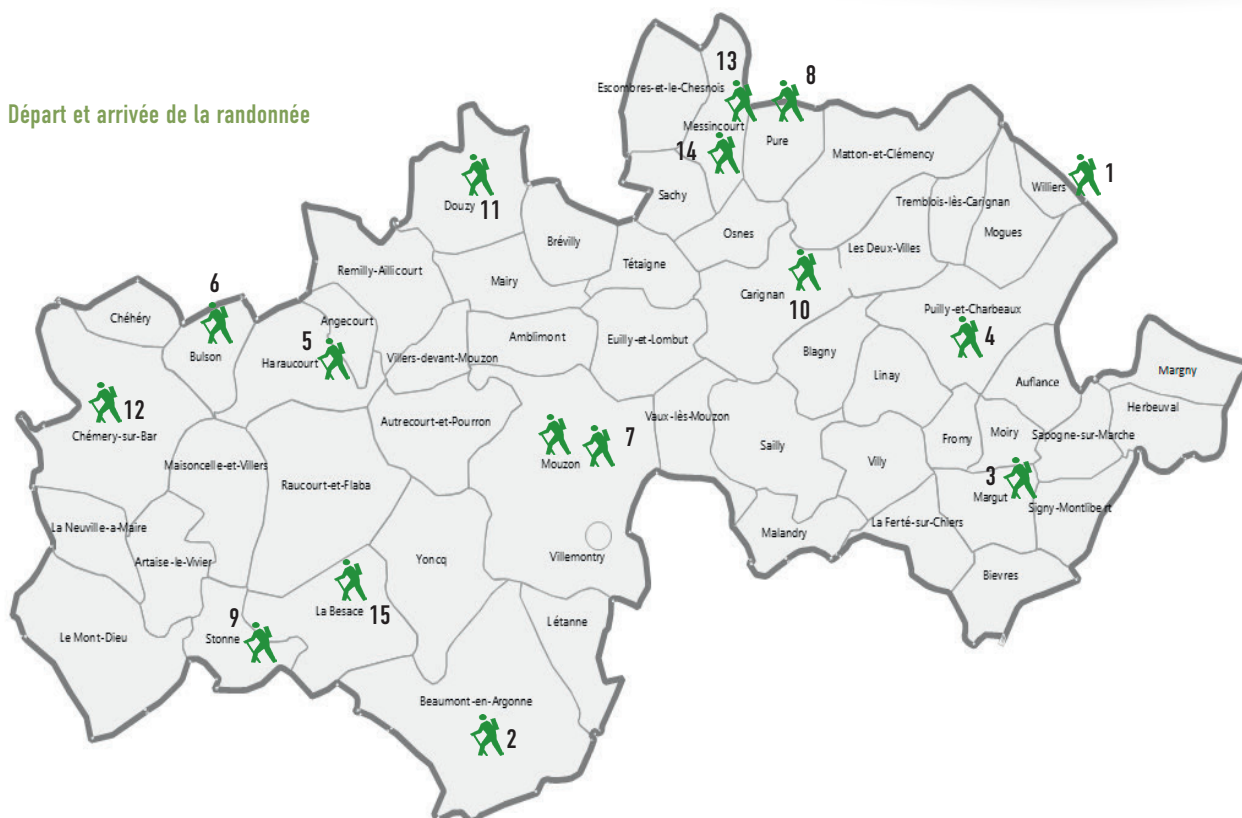
L'Agence de Développement Touriste des Ardennes (ADT) réalise également un topoguide intitulé « Les Ardennes à Pied » où figureront 5 des itinéraires des Portes du Luxembourg :

- **N°1 « A saute frontière »**
- **N°3 « Saint Walfroy et le pays des sources »**
- **N°5 « La vallée de l'Enneman »**
- **N°7 « Mon beau royaume »**
- **N°9 « La chartreuse et la bataille de Stonne »**





Départ et arrivée de la randonnée



Les 15 sentiers :

1. « A saute frontières » - Départ à Williers
2. « Aux portes de l'Argonne » - Départ à Beaumont en Argonne
3. « Saint-Walfroy et le pays des sources » - Départ à l'Ermintage Saint-Walfroy, Margut
4. « Les balcons de Pully et Charbeaux » - Départ à Pully
5. « La vallée de l'Ennemanne » - Départ à Haraucourt
6. « Dans les pas du GR 14 » - Départ à Bulson
7. « Mon beau royaume » - Départ à Mouzon
8. « De Matton à Clémency » - Départ à Matton
9. « La Chartreuse et la bataille de Stonne » - Départ à Stonne
10. « Le Mont Tilleul » - Départ à Carignan
11. « Sur les pas de Charlemagne » - Départ à Douzy
12. « Sur les hauteurs de la Bar » - départ à Chémery-sur-Bar
13. « Messincourt et le Chesnois » - Départ à Messincourt
14. « Messincourt » - Départ à Messincourt
15. « La Besace » - Départ à La Besace

Les Zacs continuent de se remplir

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg est propriétaire de 2 zones d'activités et d'une zone industrielle

- La Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Wé-Carignan fait environ 16 hectares

A ce jour, 9,43 hectares sont vendus ou en cours de vente, 6,6 hectares sont donc encore disponibles à la vente.

La Communauté de Communes est également propriétaire des parcelles au-dessus de la Zac actuelle, un projet d'extension pourrait être envisagé dès que ces 6 hectares restants seront vendus.

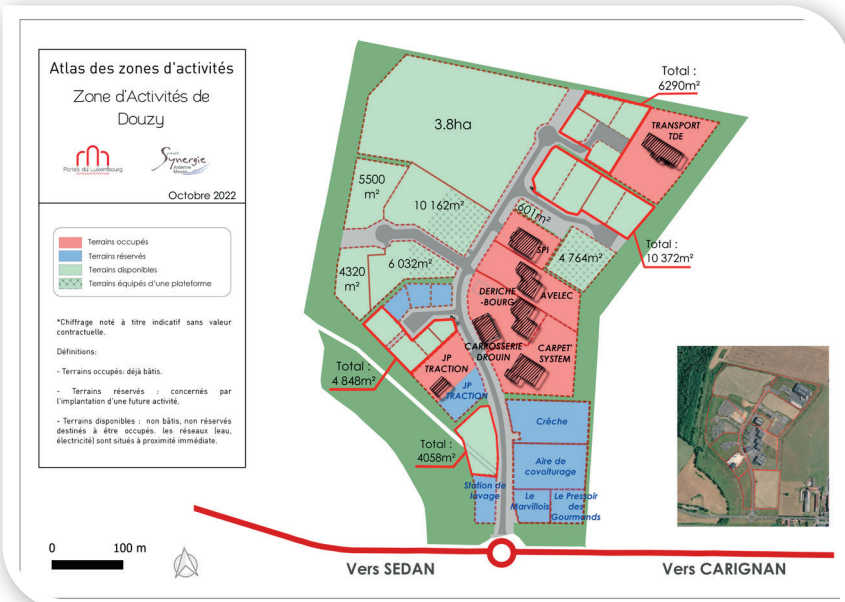
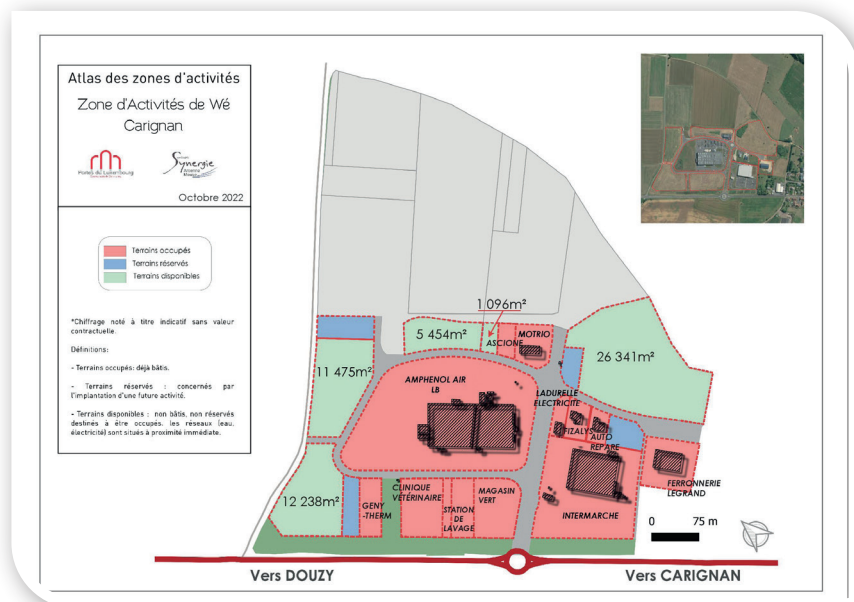
Selon la configuration actuelle des parcelles sur la Zae de Wé, deux parcelles disposent d'une grande surface: 12 238m² et 26 341m². Nous étudions l'idée de les découper en parcelles plus petites, correspondants à une demande des porteurs de projets.

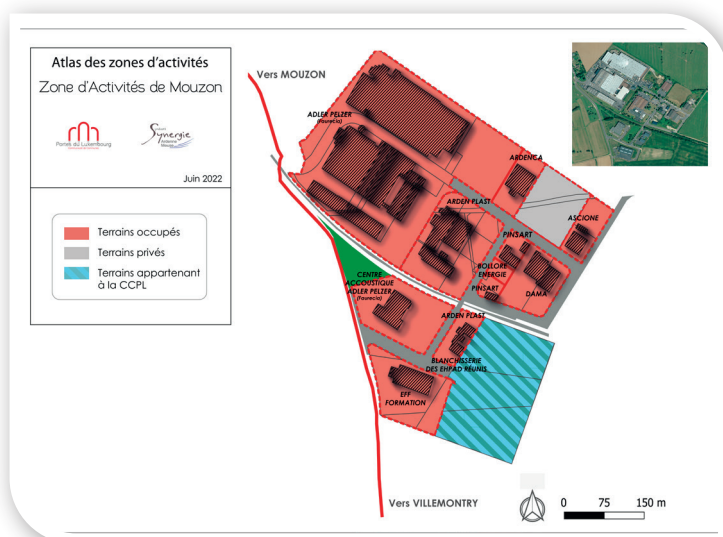
- La Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Douzy fait environ 14,2 hectares

À ce jour, 5,6 hectares sont vendus ou en cours de vente, il reste donc environ 8,6 hectares à vendre.

La Communauté de Communes dispose également d'une parcelle disponible à la vente d'une surface totale de 24 hectares le long de la route départementale. Actuellement non viabilisée cette parcelle pourrait bénéficier de travaux nécessaires à l'installation d'une entreprise selon ses besoins.

La situation géographique le long d'une route départementale est stratégique pour une entreprise souhaitant s'installer. En effet, la RD 8043 voit passer plus de 17 000 véhicules par jour.





- **La Communauté de Communes est propriétaire d'un espace parcellaire d'environ 3.5 hectares sur la Zone Industrielle de Mouzon**

Tous les bâtiments construits sur cette zone industrielle sont occupés mais les demandes continuant d'affluer, une réflexion sur l'extension des espaces à vendre est en cours.

Les zones d'activités et industrielles sont un poumon économique pour le territoire des Portes du Luxembourg.

Ces dernières années, c'est une vingtaine de projets qui a été voté sur les zones d'activité de Wé et de Douzy. Grâce à l'aboutissement de ces projets, environ 70 emplois seraient générés d'ici 2023.

En plus de la gestion des ZACs et ZIs, le service économique des Portes du Luxembourg se fait l'interface entre les propriétaires privés et les entrepreneurs en recherche de locaux ou de bâtiments vacants. Il peut également mettre les porteurs de projets en relation avec les organismes économiques locaux pouvant apporter un soutien et les accompagner dans toutes les phases de leur projet.

En ce qui concerne l'industrie, des avantages fiscaux et sociaux existent selon les exonérations proposées par le BER (Bassin d'Emploi à Redynamiser) dont fait partie le territoire des Portes du Luxembourg. Ce régime fiscal permet de bénéficier de 5 années d'exonérations de charges sociales URSSAF employeur et d'impôt sur les sociétés. Durant cette même période, une exonération de la Taxe Foncière est possible, ainsi que de la Contribution Economique Territoriale.

Contact : Service Développement Économique / 03 24 27 90 98 / contact@portesduluxembourg.fr.

L'appui de la Région Grand Est

La Communauté de Communes a adhéré à la Société Publique Locale (SPL) Immobilier d'Entreprises Ardennes Grand-Est, nouvellement créée, afin de renforcer l'attractivité de notre territoire. En effet, cette SPL a pour objectif de construire des bâtiments afin de favoriser l'implantation d'entreprises et la relocalisation d'activités.

Pour être réactif aux demandes des entreprises en recherche de locaux, il faut avoir des bâtiments industriels disponibles.

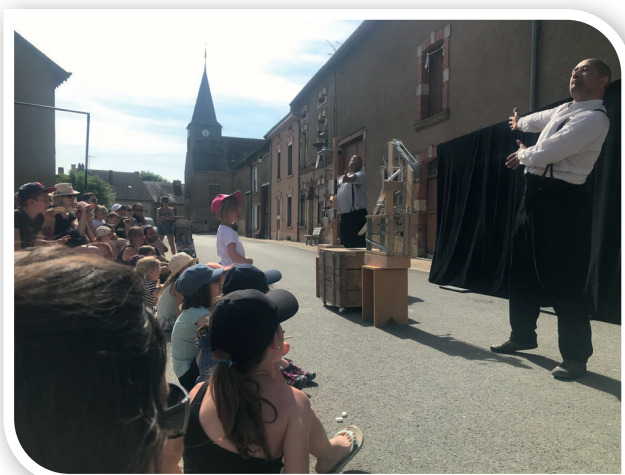
Le développement économique est étroitement lié au développement social et touristique. C'est pourquoi la Communauté de Commune s'efforce de travailler ces thématiques comme un ensemble.

Une année marquée par les événements en plein air

2022 fut riche en belles rencontres artistiques et culturelles : théâtre, musique live, cinéma, arts visuels ou danse, il y en a eu pour tous les goûts, de 0 à 100 ans !

Parmi les nombreux rendez-vous de l'année, revenons sur :

- Le partenariat avec la Comédie de Reims et le spectacle « Dear Prudence », mis en scène par Chloé Dabert, texte de Christophe Honoré, qui a rassemblé 60 personnes à la salle des fêtes de Carignan.
- La première édition du festival Arts de rue à Margny organisé avec la commune de Margny et l'association La Coquirante. Ce sont 350 personnes qui sont venues profiter de cette journée ensoleillée, avec 4 spectacles de 4 compagnies et 2 concerts.



La Cie Mister Fred à Margny

- L'accueil du spectacle de marionnettes « La Fabrique », de la Cie Sans Soucis, prix du public lors du Festival Off des théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières, à la salle des fêtes de Margut. Ce sont 80 enfants et une vingtaine d'adultes qui ont profité d'un beau moment poétique.
- Le festival « Court-Circuit » avec l'association Sapristi !! s'est à nouveau installé dans 4 lieux patrimoniaux du territoire, avec 5 groupes dans des styles variés. Ce sont au total plus de 500 personnes qui ont répondu présentes.



Chester Remington pendant « Court-Circuit au Château du Rocan »

- Les ateliers en bibliothèques avec l'artiste plasticien Mehryl Levisse se sont poursuivis et ont clôt sa résidence de territoire aux Portes du Luxembourg. Ses œuvres sont toujours visibles au Musée-Atelier du feutre de Mouzon.
- Le cinéma plein air avec La Pellicule Ensorcelée est revenu à Bulson où 150 personnes ont pu commencer la soirée avec un concert proposé par Bulson pour tous, avant de voir ou revoir le film culte « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre », d'Alain Chabat.



Ciné plein air à Bulson



« Incroyable matin », la Jeune Troupe

- Le mois du film documentaire avec 7 projections dans 7 bibliothèques s'est attaché à proposer des films sur la musique sous toutes ses formes, de l'opéra à la musique tzigane, en passant par le rock. Chaque soirée était prolongée par l'intervention de musiciens qui ont partagé leur art avec le public.
- L'année se termine avec encore du théâtre : « L'enfant océan », de la Cie Bestioles, adapté du roman de Mourlevat à Raucourt, ou encore « Incroyable Matin », de la Jeune Troupe de la Comédie de Reims à Autrecourt et Pourron.

Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle année sous le signe de l'éclectisme culturel !

Vous retrouverez les moments forts du festival à Margny, des cinés plein air mais aussi beaucoup de nouveaux spectacles et artistes à découvrir ...

Le réseau des bibliothèques s'agrandit

Malgré les deux années de Covid que nous avons vécues, les projets d'ouverture de bibliothèques n'ont pas manqué ! Après Chémery-Chéhéry et Haraucourt en 2021, ce sont Remilly-Aillicourt et Raucourt-et-Flaba qui ont rejoint le réseau de lecture publique des Portes du Luxembourg.

Une bibliothèque au sein du lieu d'accueil périscolaire à Remilly-Aillicourt a permis une belle mutualisation des équipements. Une équipe composée de bénévoles formées et motivées vous y accueille.

A Raucourt-et-Flaba, c'est l'ancienne école qui s'est transformée en médiathèque, avec une surface de plus de 100m², elle a pu bénéficier de subventions de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Grand Est. La commune a procédé au recrutement d'un bibliothécaire à raison de 30 heures par semaine pour tenir le lieu, développer l'offre de lecture et proposer des animations culturelles pour petits et grands.

Retrouvez les horaires d'ouverture et contacts des 8 bibliothèques du territoire sur le site internet : www.portesduluxembourg.fr



Le Contrat Local de Santé

3 axes de travail pour l'amélioration de l'offre de santé



Le dispositif de télémedecine de la Maison de Santé de Carignan

La signature prochaine d'un Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire des Portes du Luxembourg, lancé en 2019, démontre la volonté des élus locaux d'agir en faveur du bien-être et de la pleine santé des habitants.

En effet le CLS constitue l'un des outils principaux de mise en œuvre de la politique régionale de santé au plus près des habitants.

Il mobilise les acteurs institutionnels et

opérationnels du territoire afin de mettre en place une série d'actions concrètes destinées à réduire de manière efficace les inégalités sociales et territoriales et à mettre en œuvre des solutions pour une meilleure offre de santé de proximité.

Un diagnostic local de santé a été effectué et trois enjeux majeurs se sont dégagés :

- la démographie des professionnels de santé,
- l'accès aux soins au regard du vieillissement et de la précarisation de la population,
- la prévention au regard des indicateurs en matière d'espérance de vie, d'affections longue durée et de morbidité.

En réponse à ce diagnostic :

1 : Consolidation de l'offre de soins

Ce volet dépend de la politique de santé menée par la collectivité. Il se traduit par l'amélioration des conditions d'accueil des internes en médecine : mise à disposition gratuite de logements, aides logistiques ou financières engagées auprès des futurs installés ou soutien au développement de la

télémedecine. Un territoire attractif pour soutenir les professionnels et favoriser les nouvelles installations.

2 : Renforcement de la prévention et de la promotion de la santé

La prévention, c'est l'amélioration de l'information sur l'offre existante, mais aussi son renforcement géographique, ainsi que la promotion de l'activité physique, la prévention des conduites addictives, les dépistages.

3 : Renforcement de l'accompagnement et des services

Cet axe prévoit de nombreuses actions afin d'apporter un soutien aux familles : de l'aide à la parentalité à la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables.

Afin de concevoir le contrat local de santé et de mener à bien ces actions, la Communauté de Communes a recruté une coordinatrice, Stéphanie THOMAS.

Contact : 03 24 27 90 98

contact@portesduluxembourg.fr

La démographie médicale

Si le territoire a perdu en 2021 plusieurs médecins, le bilan est optimiste et les chiffres stables. En quelques années, ce sont quatre Maisons de Santé qui ont vu le jour et plusieurs professionnels qui y ont été accueillis, avec l'aide à l'installation de la collectivité pour certains.

Ces dernières années, trois dentistes ont rejoint le territoire : Dr Dessailly à Carignan, Dr Pluta à Douzy et Dr Lefevre à Raucourt.

Du côté de la médecine générale, le Dr Schelté s'est installée en octobre 2021 aux côtés des infirmières, à Margut.

A Carignan, Le Dr Le Provost rejoindra officiellement la Maison de Santé en janvier 2023 après une année de remplacement sur le territoire.

Du côté des paramédicaux, plusieurs professionnel(le)s (masseurs-kinésithérapeutes, infirmier(e)s) se sont fixés sur le territoire. Retenons l'installation d'une diététicienne à la Maison de Santé de Mouzon et d'une sage-femme à la Maison de Santé de Carignan.

Nous les remercions d'avoir choisi les Portes du Luxembourg et leur souhaitons la bienvenue !

Une Maison France Services pour vous aider



A la Maison France Services de Carignan, deux agents sont présents pour effectuer vos démarches administratives, vous accompagner dans la constitution d'un dossier, dans la rédaction d'un courrier ou vous aider à obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration.

Des ordinateurs sont également à votre disposition avec un accès internet et une imprimante, ainsi qu'un téléphone qui vous permettra de joindre les services de nos partenaires.

Les partenaires présents à la Maison France Services :

Justice

- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Justice
- SPIP/PJJ : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation / Protection Judiciaire de la jeunesse
- CDAD : Permanences juridiques d'avocats, huissiers, notaires

Social

- CAF
- Assurances retraites et complémentaires
- AMIE : Association Mobilité Insertion Emploi, Auto-école, garage et locations solidaires de véhicules
- UDAF : médiation Familiale

Santé

- Assurance maladie
- MSA : Mutualité Sociale Agricole

Services

- La Poste
- Finances publiques

Emploi

- Pôle Emploi
- Antenne de la Mission Locale : accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans
- CIRFA : Armée
- Cap Emploi : insertion par le travail des personnes handicapées
- Travail et Partage
- ACTUAL et CRIT JOB (Agences d'intérim, sur rendez-vous)

Les horaires d'ouverture :

- Le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

Contact : Maison France Services

Téléphone : 03 24 22 43 43

franceservices@portesduluxembourg.fr

37 Ter Avenue du Général de Gaulle

08110 Carignan

www.portesduluxembourg.fr

Bientôt une Maison France Services à Mouzon

Des travaux d'aménagements sont en cours de réalisation dans l'ancienne Poste de Mouzon pour y créer un nouveau lieu d'accueil dont l'ouverture est prévue en janvier 2023.

Cette nouvelle Maison France Services sera mutualisée avec une agence postale communale. Vous pourrez y effectuer les mêmes démarches qu'à Carignan et y bénéficier des services postaux. Deux agents seront présents pour vous accueillir, y compris les samedis matins pour une plus grande disponibilité. Sur les périodes de fermeture du site, les agents effectueront des permanences délocalisées, par exemple dans les mairies d'autres communes, afin d'aller toujours au plus près des habitants pour les accompagner dans leurs démarches.

Ce service résulte d'un partenariat entre la commune de Mouzon, qui a acheté et rénové le bâtiment, et la Communauté de Communes, qui va exploiter le site.



Du nouveau sur le territoire !

Inauguration de la voie verte Carignan - Muno

Jeudi 13 Octobre 2022 a eu lieu l'inauguration de la Voie Verte Carignan - Muno en présence des différents partenaires et financeurs : Le Département des Ardennes, les communes de Carignan, Osnes, Pure et Messincourt, La Meuse à Vélo, Interreg Europe, la Région Grand Est, etc.

Ce sont 11 porteurs de projets belges et français qui se sont entendus pour créer un grand itinéraire de vélotourisme avec une volonté commune de mettre en avant l'Ardenne transfrontalière sous la houlette d'IDELUX .

Ce projet s'inscrit dans un projet plus large de véloroutes avec Ardenne Cyclo, les Voies vertes en Ardennes et La Meuse à Vélo. Après plusieurs années d'études et de procédures administratives, les travaux ont pu débuter en mai 2021 et se sont déroulés sur un peu moins de 7 mois.

Un nouveau tronçon de près de 9 km est donc disponible pour accueillir piétons, vélos, rollers ... en attendant de passer l'étape suivante : relier cette voie à la voie verte Transardenne du Département à Remilly-Aillicourt.



Un nouveau service de transports de proximité

La Communauté de Communes des Portes du Luxembourg est devenue, depuis juillet 2021, une Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM).

Un diagnostic a montré que 21% de la population des Portes du Luxembourg a plus de 65 ans, que près de 1 100 ménages ne possèdent pas de véhicule soit 115 ménages à Mouzon, 90 à Douzy et 75 à Blagny.

Partant de ces observations, il a été établi qu'un service de mobilité de proximité et solidaire trouve toute son importance aux Portes du Luxembourg.

La collectivité s'est donc attachée à l'association Familles Rurales qui possède déjà un certain savoir-faire pour proposer ce type de service sur d'autres territoires ardennais.

Le service de mobilité solidaire sera composé de deux axes :

1. Le transport à la demande : à destination des séniors, personnes défavorisées, fragiles ou sans véhicule, pour des démarches administratives, l'accès aux soins et au droit, les urgences médicales ou un entretien d'embauche. Ces transports sont en directions des bourgs-centres (Carignan, Douzy, Mouzon, Raucourt-et-Flaba et Margut) et Sedan. Ils pourront avoir lieu du lundi au vendredi de 8h à 18h pour un tarif allant de 2 à 4 euros.

2. Le transport collectif à l'échelle des bassins de vie : à destination des séniors, personnes défavorisées, fragiles ou sans véhicule, pour l'accès aux marchés locaux. Le transports se fera par minibus avec des lieux de ramassage prédéfinis.

Renseignez-vous auprès de Familles Rurales : 06 58 99 47 00 ou transport.ardennes@famillesrurales.org

